

# L'adaptation des rapports juridiques de droit privé aux circonstances économiques au Canada et en particulier dans la province de Québec

---

Maurice TANCELIN \*

	Page
<b>Introduction</b> .....	420
<b>SECTION I : L'influence des circonstances économiques sur la législation déterminant le contenu des rapports juridiques privés</b> .....	422
1. <i>Dispositions temporaires et partielles, expression d'une économie libérale sur la défensive</i> .....	422
A. Mesures de guerre .....	422
B. Législation sur les loyers .....	422
C. Protection du consommateur – emprunteur .....	423
2. <i>Dispositions permanentes et générales, expression d'une économie de croissance</i> .....	426
A. Droit social .....	426
B. Droit du travail .....	427
<b>SECTION II : L'influence des circonstances économiques sur la libre détermination du contenu des contrats privés</b> .....	428
1. <i>Les clauses relatives à l'intérêt, réponse à une inflation modérée</i> .....	428
A. La participation du prêteur aux revenus de l'emprunteur .....	429
B. L'abrègement du terme convenu .....	431
2. <i>Les clauses de sauvegarde du capital, réponse à une inflation galopante</i> .....	431
A. Clauses-or et valeur-or .....	431
B. Clauses-devises .....	431
C. Clauses d'indexation .....	432
D. Contrats à prestations variables .....	434
<b>Conclusion</b> .....	437

---

\* Professeur à l'Université Laval; assisté de Yves CAZELAIS, Denis PÉPIN et René PÉRIN. Le texte est celui d'un rapport présenté au congrès de l'Association Henri Capitant, tenu à Istanbul, en septembre 1971.